



Piocel 63120 SAUVIAT

Ecocert jusqu'au 31/03/2022

Contrat d'Engagement  
PRODUCTEUR - AMAPIEN

**Jus et compotes**

2<sup>ème</sup> semestre 2021

Le Producteur :

**BODINEAU Laurent**  
**BIOVERGER de PIOCEL**  
**Piocel 63120 SAUVIAT**  
**06 83 58 33 30**  
contact@bioverger.com

L'Amapien :

Nom Prénom : .....

Adresse : .....

Tél : .....

E-mail : .....

Le référent Jus : Laure Beignon [lauredagostino@yahoo.fr](mailto:lauredagostino@yahoo.fr) 06 63 90 00 35

**Contenu du contrat :**

- le producteur mentionné s'engage à produire dans le respect de la Charte des AMAP et du cahier des charges de l'Agriculture Biologique, à apporter ses produits sur le lieu de distribution indiqué, au jour convenu,
- le présent contrat est passé pour la fourniture de **jus de fruits et compotes**,
- il est établi pour une durée de six mois, entre l'amapien et le producteur.

**Termes du contrat :**

**1) La livraison**

Les livraisons ont lieu le 3<sup>ème</sup> troisième vendredi de chaque mois de 18h30 à 19h30 dans l'ancienne salle de judo.

**2) Les modalités de paiement**

Les jus de fruits sont livrés par carton de 6 bouteilles de 1 litre, les compotes sont livrées individuellement. Commande payable à l'avance, par chèque (à l'ordre de Laurent BODINEAU) ou en espèces lors de la signature du contrat.

	Date	16/07/21	20/08/21	17/09/21	15/10/21	19/11/21	17/12/21
<b>Jus</b>	Tarifs €						
Pomme	3,2 €						
Poire	3,7 €						
Pomme-poire	3,7 €						
Pomme-coing	3,7 €						
Pomme-fraise	4,7 €						
Cidre	5 €						
	TOTAUX						

Reçu .....chèque(s) pour un montant de.....euros.

Etabli en deux exemplaires le .....à.....

Signatures :

Producteur :

Amapien :